



MAIRIE DE MASSÉRAC

**8 Rue du lavoir
44290 MASSÉRAC**

Tél. : 02/40/87/24/18

Fax : 02/40/87/26/19

E-mail : masserac@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-masserac.fr

Compte Rendu

Réunion Conseil Municipal du VENDREDI 2 septembre 2016 à 19H30

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 11

Pouvoirs : 3

Excusé(es) : 3

Conseillers votants : 14

L'an deux mil seize, le deux septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

Présents : Fabrice SANCHEZ, Julien RICORDEL, Stéphanie LAFORGE, Régis CLAVIER, Thierry OLIVIE, André CHASLES, Clotilde MOURAUD, Bruno MASETTO, Daniel GUILLET, Jean Michel HUBER, Soumaya GUILLOUX ;

Pouvoirs : Rémy FRICAUD à Fabrice SANCHEZ, Yveline KORCHEF à Clotilde MOURAUD, Fabien DEMARCQ à Régis CLAVIER ;

Secrétaire de séance : Daniel GUILLET

Préambule :

Monsieur le Maire informe que le prochain conseil municipal aura lieu le 30 septembre 2016. Le principal ordre du jour sera l'adhésion à la SPL (Société Publique Locale) des communes de Plessé-Fégréac-St Nicolas de Redon-Avessac.

La quote part du capital détenu par MASSERAC sera fonction du nombre d'habitants soit une participation d'environ 9000 € + 1 représentant en conseil d'administration en la personne de Monsieur le Maire.

Une **société publique locale** (SPL) est une structure juridique (société anonyme) à la disposition des collectivités locales françaises pour la gestion de leurs services publics.

Station d'épuration – Réseau d'assainissement

1° - Missions préalables à la construction de la station d'épuration – :

Trois consultations ont été réalisées pour des prestations préalables obligatoires à la construction d'une station d'épuration.

- Etudes géotechniques :
2 candidats : ECR Environnement et ICSEO
Candidat retenu : ECR Environnement – La Chapelle des Fougeretz pour un montant de 3 380.00 € ht
- Contrôle technique
1 candidat : SOCOTEC – Saint Herblain pour un montant de 3 600.00 € ht
- SPS (Sécurité Protection Santé)
1 candidat : BTP Consultant – Chartes de Bretagne pour un montant de 2 940.00 € ht

2° - Courrier à la DDTM en réponse à leur courrier du 18 août 2016 reçu en LR/AR

Courrier d'information pour indiquer l'avancement du projet (arrêté préfectoral loi sur l'eau – choix d'un maître œuvre)

Lecture du courrier de la DDTM par Monsieur Le Maire et de la réponse apportée.

3° - Demande d'extension du réseau d'assainissement collectif des villages de Rolland et Port Rolland:

Rencontre d'un citoyen en mairie pour cette demande. Il s'agit initialement d'une démarche collective des habitants des villages de Rolland et Port Rolland.

Une estimation des travaux par le maître d'œuvre NTE Environnement en charge de la réhabilitation du réseau et la construction de la STEP démontre que pour créer un réseau de collecte à Rolland et Port Rolland, il faut compter environ 15 000 EUR HT de travaux /habitation, soit un total de 490 000 EUR HT pour 33 habitations.

A noter que ces deux hameaux ne sont pas dans le périmètre du zonage d'assainissement collectif. Il faudrait prévoir une révision du zonage et extension éventuelle de la STEP dans moins de 20 ans.

Il est expliqué que Port Rolland est situé en zone « rocailleuse » et que le coût pour ces travaux sont supérieurs au coût de la nouvelle STEP à construire.

Monsieur le Maire propose en revanche de voir les subventions que l'on pourrait avoir pour apporter une réponse définitive aux habitants.

L'assemblée vote à l'unanimité cette proposition.

4° - Rapport NTE- Maître d'œuvre pour la réhabilitation du réseau et la construction de la STEP

Le dossier d'appel d'offres est lancé en ce début de mois.

Le rapport d'une centaine de pages vous sera transmis à votre demande.

Une rencontre avec NTE aura lieu jeudi 8 sept à 15h pour finaliser le dossier de consultation des entreprises.

Cabinet médical :

Permis de construire et avancement des travaux - Commission sécurité ET accessibilité

Suite à la commission préfectorale de sécurité et accessibilité du 18 juillet 2016 à Châteaubriant ayant donné un avis favorable, et à l'accord du PC instruit à la CCPR, les travaux du cabinet ont démarré, en tenant compte notamment des obligations réglementaires à l'égard des normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Il est souligné l'importance des bénévoles sur ce « chantier du cœur » selon les termes de Monsieur le Maire et remercie vivement à cet effet l'implication de ceux-ci.

L'association AIRES de Blain a démarré les travaux de réhabilitation du mur parking (piquetage des murs, rejointoiement et enduit).

Point financier budget cabinet : sur une enveloppe budgétaire de 60 000 €, Monsieur le Maire informe qu'il reste environ 19 000 euros.

Il est proposé de changer 3 menuiseries (couloir). Un deuxième devis outre l'offre de Rigault Menuiseries va être demandé. Monsieur le Maire propose de choisir la prestation finale avec comparaison des deux devis.

L'assemblée décide à l'unanimité de donner pouvoir à Mr le Maire pour le choix final du devis.

La fin des travaux intérieur du cabinet est prévue pour fin septembre.

Affiche

Jointe

100 affiches seront distribuées dans les facultés de médecine Bretagne et Pays de Loire + hôpitaux du territoire.

Monsieur le Maire expose :

Qu'une infirmière libérale va signer un bail avec la commune à effet du 1^{er} sept 2016. Il restera donc 3 salles disponibles (contact en cours avec d'autres professions libérales).

Il propose qu'une des 4 salles soit mise à disposition gracieusement pour des consultations de praticiens spécialistes (fréquence 1-2 fois par mois maxi); étant entendu que la priorité restera de louer à des médecins qui souhaitent s'installer à MASSERAC.

L'assemblée vote à l' unanimité cette proposition.

Bail professionnelle

Monsieur le Maire propose un bail de 9 ans à Séverine ROMAIN, IDE Infirmière Diplômée d'Etat pour un montant annuel de 2400 € à échoir par trimestre, soit 600 €.

Il est proposé de refacturer 1/4 des dépenses de téléphonie, à savoir 60 €.

Il sera autorisé de sous louer mais avec engagement du paiement du loyer par le locataire.

Enlèvement jeu Parking

Après avis d'un spécialiste (non conforme) le jeu a été retiré puis donné à un particulier en échange de travaux (décaissement, enlèvement du jeu, tranchée, décaissement virage grotte, préparation entrée PMR cabinet médical)

Chaises : Mobilier

Monsieur le Maire propose de mettre les chaises de la salle du conseil pour le cabinet.

L'achat de nouvelles chaises pour la mairie sera vu par les adjoints.

Club des 2 rivières

Une extension du local est à prévoir pour aménager de nouveaux wc qui devraient être fonctionnels avant la fin de l'année (souhait de Monsieur le Maire).

Une autorisation de travaux sera déposer (>30m²) très rapidement.

Enfance et jeunesse - Rentrée scolaire :

Point sur la rentrée

73 enfants

Pas de café d'accueil pour éviter les zones de rassemblement (cf plan vigipirate)

Suite au changement des programmes en maths et français, il est nécessaire de faire l'acquisition de nouveaux manuels (1 par élève)

L'assemblée vote à l' unanimité l'achat de ceux-ci moyennant la participation de 653.75 €

SIVU – Adoption de la convention de mutualisation du 1^{er} septembre au 31 déc 2016

Convention jointe

Un courrier d'infos aux parents rappelant l'obligation aux familles de s'inscrire au SIVU pour bénéficier des services (TAP APS) est distribué.

18h15 fin APS (Accueil Péri Scolaire)

L'assemblée adopte à l'unanimité la convention

Réunion CAF – Courrier au Président du SEJIE

Une réunion a eu le 26 août 2016 en mairie dans le cadre de la dissolution du SEJIE et la reprise des compétences enfance jeunesse par la commune avec la CAF (présence du SIVU).

Suite à cela, Monsieur le Maire informe qu'un courrier a été adressé à Monsieur Yannick BIGAUD, Président du SEJIE, auprès duquel il est « réclamé » la quote-part CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) estimée à 3 141.52 euros.

Copie courrier adressée aux communes de Conquereuil et Pierric.

Local APS

Il est proposé de réaménager l'ancienne cantine pour y accueillir le nouvel Accueil PériScolaire.
point d'eau à prévoir, achats jouets ...

Des problèmes de connexion des tablettes sont remarqués

La tarification pour les enfants hors commune est remarquée : à voir pour la prise en charge par la commune pour la partie restante

Personnel communal chargé de la cantine, ménage, APS, Cabinet

Info de recrutement

Cantine

Le règlement intérieur sera appliqué strictement.

Il est rappelé à ce titre au personnel communal de faire remonter les infos aussitôt

Divers

Un achat de 2 tableaux numériques en 2011 a été réalisé auprès de la société MOTIV SOLUTIONS (Mesnil le Roi) qui prévoyait une formation de 2h30 pour 10 personnes (non réalisée).

Les enseignants réclament ce droit à formation .

Un contact sera pris avec cette société...

Finances

L'association Massérac- Dancers n'a pas eu de subvention de fonctionnement en 2015. Elle demande la possibilité de faire une régularisation. La trésorerie ne s'y oppose pas à condition de prendre une délibération. L'assemblée vote à l'unanimité une régularisation de subvention pour 200€.

Questions et info diverses

- Il est proposé de réunir la commission vidéo surveillance pour réfléchir à de nouveaux points de surveillance : Aire de jeu et terrain football ?
- Déchets sauvages cf projet CCPR
- Règlement location salle polyvalente : il sera désormais demandé aux usagers de faire scrupuleusement le tri des déchets (sacs jaunes...)
- commission cimetièrre samedi 1^{er} octobre 11h (nouveau tarifs, informatisation, travaux columbarium)
- collecte des encombrants (mobilier, électro-ménager...) sur la commune le jeudi 6 octobre réalisé par les agents de la commune. Une information presse sera faite, une info était passée dans le bulletin.
- Achat escabeau pour école – voir prix
- Robinet place de l'église souvent ouvert – mettre un robinet poussoir temporisé ?
- Blocs béton lotissement de la porte
- Aménagement parking extérieur APS à voir en commission voirie

Fin de séance à 21h45